

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de la Guyane notamment dans le domaine de la santé, à Kourou le 14 décembre 2013.

Monsieur le Maire de Kourou,

Vous nous accueillez doublement, puisque je suis venu avec les ministres qui m'accompagnent au Centre spatial et, en cet instant, je suis dans une maison d'accueil spécialisée.

Dans ces deux lieux, nous sommes en avant-garde. En avant-garde sur le plan économique et industriel, c'est le centre spatial. J'ai souligné ses succès. L'avant-garde, elle est aussi dans l'innovation sociale que le président de SOS vient de souligner à travers une structure qu'est l'économie sociale et solidaire qui non seulement crée de l'emploi et ce n'est pas sa seule vocation, mais répond à des besoins et permet également d'investir. Donc, nous sommes dans un lieu symbole, symbole de la réussite que votre commune représente.

Kourou, pour beaucoup de nos compatriotes, c'est le Centre spatial. Mais Kourou, c'est aussi une ville, une ville qui se développe, une ville qui se met au diapason de la Guyane en termes d'augmentation de la population. Une ville qui accueille, reçoit des personnes qui viennent de toute part, d'où l'idée de l'école internationale. Une ville qui est à la pointe de la technologie, mais aussi, on l'a vu, pour le logement de la capacité à offrir des nouveaux lieux.

Je souhaitais venir dans cette maison d'accueil spécialisée, en présence aussi des élus de la région, du département, des parlementaires, parce que votre établissement, à bien des égards, est un exemple. Je suis, j'étais élu d'un département où il y avait beaucoup de lieux qu'on appelle médico-sociaux et, j'ai pu en visiter un grand nombre. J'ai même pu en inaugurer. Celui de Kourou, fait partie de la génération suivante, c'est-à-dire un lieu où il y a à la fois un bâtiment qui a été conçu par rapport à un handicap bien particulier, des personnels qui sont dédiés à ce suivi des résidents et une capacité à utiliser la technologie. Parce que, de plus en plus, que ce soit dans les établissements de personnes handicapées ou pour personnes âgées, la technologie va prendre sa place. La domotique, c'est-à-dire la capacité de pouvoir utiliser des moyens d'information, de communication pour se mouvoir, se protéger, se déplacer, tout cela va être déjà introduit dans votre maison d'accueil spécialisée.

Il y a aussi une volonté que vous avez rappelée Monsieur le Président de SOS, c'est-à-dire de faire en sorte que vous puissiez par cet établissement rattraper un retard que le maire de Kourou n'a pas jugé simplement présent que pour le médico-social, mais aussi pour l'hospitalier et le sanitaire.

En tous cas, jusqu'à présent, les adultes qui pouvaient souffrir de pathologies particulièrement lourdes, en Guyane, étaient obligés soit de quitter le territoire et d'aller en métropole dans le meilleur des cas, et donc d'être éloignés de leur famille et de leur environnement, soit de rester à l'hôpital dont ce n'est pas la fonction, la mission, d'ailleurs de coûter plus cher que dans un lieu comme celui-là, voire n'être accueilli nulle part, ni en métropole, ni dans l'hôpital et donc d'être à la charge de la famille quand elle pouvait encore être là.

Votre établissement, parce que c'est le vôtre, votre établissement constitue une première réponse aux besoins de la population guyanaise. Cette réalisation n'a été possible que par une conjugaison d'efforts venant de l'ensemble des acteurs.

D'abord, de l'association du groupe SOS qui a conçu le projet, qui gère l'établissement, ensuite.

... l'association de groupe que le conseil projette, qui gère l'établissement, ensuite, du CNES qui a fourni le terrain à la ville de Kourou, la ville de Kourou qui a confié à une SEM, la SIMO, la maîtrise d'ouvrage de la construction de l'établissement, la Caisse des dépôts qui a accordé un prêt permettant de financer, l'Etat qui contribue aux dépenses de fonctionnement de l'établissement et qui a pu aussi contribuer à la formation des personnels et, enfin, qui a également permis et Benoît HAMON est là pour accompagner ce processus l'embauche d'emplois d'avenir. Je ne vais pas oublier la région Guyane qui a mis en place les formations, parce que là je vais m'y arrêter.

Le grand enjeu pour les années qui viennent, c'est la formation, la formation des jeunes, la formation des personnes sans emploi, la formation des salariés sans qualification, la formation de celles et de ceux qui peuvent être touchés par une restructuration. La formation, c'est un enjeu personnel. Comment progresser, avancer dans la vie. C'est un enjeu de compétitivité. Comment être mieux qualifié et pouvoir développer son savoir-faire qui nous permettra d'être les meilleurs. C'est un enjeu aussi national.

Hier, dans la nuit, il y a eu un accord entre partenaires sociaux pour réformer la formation professionnelle en France. 32 milliards d'euros qui vont être redéployés en faveur des publics que je viens d'évoquer.

Je veux saluer cet effort de compromis entre employeurs, entre syndicats de salariés pour nous mettre à la hauteur du défi qui est le nôtre. La formation, elle a ici, pu permettre à des demandeurs d'emploi qui vainement cherchaient à offrir leur compétence à des entreprises et qui n'étaient pas adaptés aux offres qui leur étaient proposées, d'être accompagnés, la Région, l'Etat, Pôle emploi, pour que ces salariés maintenant soient dans l'établissement.

La formation, ce sera l'objet d'une loi qui va, au début de l'année, car je ne veux pas perdre de temps, transposer l'accord qui a été trouvé entre les partenaires sociaux, pour en faire une situation qui puisse être offerte tous ceux qui cherchent une qualification.

Voilà ce qui a été autorisé par votre propre mobilisation, mais, aussitôt inaugurée cette MAS, même si elle était ouverte depuis huit jours, aussitôt posées d'autres revendications. C'est cela qui est terrible dans la vie, c'est qu'on pense satisfaire une ville, une association et venir simplement partager une joie et, immédiatement, sont posées d'autres demandes tout aussi légitimes et avec une impatience qui est aussi grande que celle qui était la vôtre pour faire ressortir cet établissement.

Quel est l'enjeu pour la Guyane ? C'est de rattraper le retard. Car il y a eu un retard qui s'est accumulé dans le médico-social comme dans l'hospitalier. Le gouvernement, dans un contexte que chacun connaît de contrainte budgétaire a néanmoins mis en place un plan de rattrapage. Par exemple, sur la lutte par rapport à l'autisme, dans le cadre du troisième plan, le gouvernement a pu dégager 4 millions d'euros supplémentaires pour la Guyane de manière à ce qu'il y ait, là aussi un rattrapage. Hier, Valérie allait visiter l'institut médico-éducatif, en l'occurrence c'était celui de Remire-Montjoly et, il y a un autre institut d'éducation motrice qui va ouvrir à Roura. Là aussi, c'est pour rattraper le temps perdu.

En matière de santé, la Guyane est confrontée à une montée de la démographie, à une dynamique de population, à des jeunes qu'il nous faut accueillir, donc les besoins sont de plus en plus nombreux. Or, quand on regarde la situation, on s'aperçoit que la Guyane est victime d'un certain nombre de maladies, maladies infectieuses, maladies comme le paludisme, maladies liées au mercure et à l'orpaillage illégal qui crée non seulement un désordre, non seulement un prélèvement sur la nature, mais en plus des risques majeurs pour la santé et notamment pour les femmes. Nous avons une situation où il y a de plus en plus de besoin et en même temps, il y a le retard.

Il faut non seulement rattraper le retard mais prendre de l'avance par rapport aux besoins qui s'annoncent. D'où les choix qui ont été faits : ouvrir un pôle femmes-enfants à l'hôpital de Cayenne, qui va représenter un investissement d'environ 80 millions d'euros et de faire en sorte que l'on puisse reconstruire l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni ce qui va représenter 110 millions d'euros. Chacun doit avoir à l'esprit ces sommes. Nous allons accompagner en plus l'ouverture de cet hôpital par un accompagnement au fonctionnement.

L'enjeu n'est pas simplement la Guyane. Quand on regarde - Victorin Lurel pourrait en parler mieux que moi la situation Outre-mer, les retards sont nombreux. Nous avons à faire à des établissements hospitaliers qui sont dans une grave situation financière. Aux Antilles, nous allons mettre en œuvre un plan qui va apporter et des subventions d'investissement et des aides exceptionnelles au fonctionnement. A La Réunion, il y aura une reconstruction du pôle Ouest de l'île pour permettre de pouvoir répondre à tous les besoins.

Mais, au-delà de ces décisions, qui sont lourdes, il y a la question de ce que nous devons faire pour la santé de nos compatriotes. Il y a la prévention, qui est finalement l'investissement le meilleur : éviter d'être malade - éviter de vieillir, c'est difficile - essayer de prolonger autant qu'il est possible la vie en bonne santé. La question de qualité alimentaire est tout à fait sérieuse et si l'on veut lutter contre un fléau qui est propre hélas à toutes les sociétés, l'obésité, nous devons changer un certain nombre de comportements. Pour l'Outre-mer, il fallait aussi changer les règles et la loi. D'où l'initiative qu'a prise Victorin Lurel de faire voter une loi pour l'offre alimentaire Outre-mer et éviter qu'il y ait ici des règles qui ne soient pas les mêmes qu'en métropole. C'est terminé ! Maintenant, ce sont les mêmes normes qui s'appliquent partout ailleurs.

Je veux aussi évoquer la prévention par rapport aux accidents domestiques, aux accidents de circulation, aux drogues, à l'alcool, au tabac. C'est là-dessus que nous devons faire des efforts, parce qu'après cela coûte cher.

Il y a ce qu'a évoqué M. le maire : la lutte contre l'insécurité. Mme la Garde des Sceaux est présente, elle connaît bien la réalité guyanaise. Il y a une jeunesse qui par désuvrement, par découragement, par défaut d'encadrement, qui se livre à des comportements et à des actes, que nous ne pouvons pas accepter. C'est parce que nous les aimons, que nous voulons les mettre en protection par rapport à eux-mêmes. Et en même temps, nous voulons aussi assurer à tous les concitoyens la capacité de pouvoir vivre ensemble et je pense à ce qui m'était dit encore à Cayenne ce matin, aux commerçants, aux pêcheurs, aux exploitants de mines qui veulent aussi vivre correctement et ne pas être agressés.

Il y a aussi la vie de tous les jours dans un certain nombre de nos quartiers, de vos quartiers, il convient là-aussi d'agir par l'emploi, la formation, par la sanction et par le suivi de ces jeunes. Un certain nombre d'établissements et je sais que vous y contribuez M. le Président vont être ouverts ici en Guyane comme partout en métropole et en Outre-mer, pour répondre à cette exigence de sécurité et de soin car il s'agit bien de cela par rapport à des jeunes qui sont sortis des règles de la vie en société. D'où le rôle de l'économie sociale et solidaire.

C'est une économie qui représente environ 10% des emplois en France. Il ne s'agit pas d'une économie, parce qu'elle n'est pas lucrative, qui ne serait pas elle-même contrainte par des règles de bonne gestion. Pour financer des activités, ce n'est pas simplement par l'impôt que nous pouvons y parvenir. Cela suppose d'être pleinement dans l'économie mais avec des règles différentes. Les règles de la mutualité, de la coopération, un homme une voix, je devrais dire un homme, une femme, une voix, les règles de la non distribution de dividendes, du réinvestissement, les règles de l'intérêt collectif, de l'insertion, de la capacité à offrir une seconde chance et en même temps de l'efficacité. C'est l'enjeu de la loi que le ministre a présenté au Parlement et qui, je crois, répond à cette volonté qui est d'aller offrir des financements mieux adaptés, offrir des formations pour les personnels et offrir des opportunités dans de nombreux domaines et avec des soutiens qui doivent être apportés à l'économie sociale et solidaire.

Monsieur le Président, vous avez aussi plusieurs fois demandé que les règles fiscales qui s'appliquent à l'économie lucrative soient les mêmes que pour l'économie qui ne l'est pas. Ce serait un paradoxe que de vouloir avantager l'économie de marché qui cherche le profit. C'est bien légitime pour ensuite investir et créer de l'emploi et de ne pas tenir compte de ces entreprises qui n'ont pas cette logique-là. Je sais que le ministre y travaille et il m'en rendra compte le moment venu.

Pour terminer, je n'ai pas pu répondre à toutes les interpellations du maire de Kourou. Je l'ai fait à dessein. C'est pour mieux revenir et pour visiter d'autres établissements, constater d'autres progrès et être saisi d'autres projets.

En attendant, longue vie à cet établissement. Que chacun et chacune y soit heureux et que les personnels puissent être comme ils le sont dévoués à leurs résidents et en même temps fiers d'être dans cet établissement moderne.

Merci.